



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies, le 09 février 2026

Coordonnateur du District Sambre Avesnois
Monsieur Dominique RUBENS

☎ 06 08 45 35 89
✉ dominique.rubens@cdntt.fr

Aux Présidents des Clubs du Sambre Avesnois sous couvert de leur Correspondant.
Au Responsable Technique du District
Au Responsable Sportif du District
A Mme D. MISZTAL, Présidente du Comité du Nord
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord
A M. D. COISNE, Responsable de la commission des districts
Aux Elus du Conseil d'Administration du Comité du Nord
A M P. D'HOUWT, Responsable Technique Départemental
A M. J. TAYLOR, Agent de Développement
Au Secrétariat du Comité du Nord

COMPTE RENDU DE LA REUNION SAMBRE AVESNOIS A SAINT REMY DU NORD, le 15 janvier 2026

Clubs présents : PPC ANOR – PPC ASSEVENT - TT COLLERET-OSTERGNIES - CSTT FERRIERE LA GRANDE - PPC FOURMIES – PPC LA LONGUEVILLE – UTT MAUBEUGE - CP SAINT REMY DU NORD - PPC SARS/POTERIES/BEUGNIES - CDJ VILLEREAU - (10 présents)

Clubs absents : ASTT POIX DU NORD - TT BAVAY - US LEVAL/SAMBRE - TT BEAUFORT – AEP TRELON -TTGA WARGNIES LE GRAND.

Clubs excusés : TTC LANDRECIES - PPC JEUMONT.

Personnalités présentes : Monsieur Pierre LAGOUCHE, Représentant le Comité du Nord
Monsieur LEMOINE, Président de l'OMS de la ville de Saint Rémy du Nord.

Personnalités excusées : Madame Delphine MISZTAL, Présidente du Comité du Nord
Monsieur Michel DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord

Les représentants des clubs sont remerciés de leur présence et le coordonnateur leur présente ses vœux pour l'année 2026.

Il remercie tout particulièrement le club de Saint Rémy du Nord qui accueille la réunion.

Il remercie Monsieur LEMOINE qui représente la Municipalité de SAINT REMY DU NORD et rappelle que sans les Municipalité, la pratique de notre sport en club serait compliquée.

M. Pierre LAGOUCHE présente les informations du Comité du Nord de Tennis de Table :

Tout d'abord les vœux de Madame la Présidente :

« Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que ce soit sur le plan personnel que pour votre club. Cette année, je continuerai à venir vous voir.

Je profite de ce début d'année, pour vous informer que je suis de plus en plus interpellée concernant des faits de violences verbales, voire physiques, entre joueurs, vis-à-vis des juges arbitres, ou encore contre des dirigeants et même par des dirigeants.

Cela n'est pas acceptable, dans notre sport où le respect est une des valeurs essentielles. On peut se dire les choses, on peut ne pas être en accord avec certains choix. Mais on échange avec respect.

Sachez que chaque fois que la situation le nécessitera, je saisirai le Président de la Ligue pour une saisine de l'IRD. Cela ne me plaît pas du tout de faire cette démarche, mais nous ne pouvons accepter cette augmentation de la violence.

Je vous invite à en parler à vos licencié(e)s et aux parents. Je reste à votre disposition si vous souhaitez en échanger. Heureusement, dans la majorité du temps, tout se passe très bien.

Grâce à vous toutes et tous, notre sport rayonne dans vos communes, dans le département et bien au-delà.

A très vite sur les terrains.

Delphine MISZTAL »

1. Assemblée Générale de la F.F.T.T. du 06/12/2025 :

Les Liges et les Comités ont rejeté, à plus de 64 %, l'augmentation du prix de la licence. Le Comité du Nord ayant pris soin de consulter ses clubs auparavant. Par ailleurs, 2 projets sont en cours :

- Concernant les féminines : elles ne pourraient plus jouer samedi et dimanche.
- Concernant la Pro A : diminution du nombre de journées, impact sur les recettes des clubs.

2. Le Comité attire l'attention sur l'augmentation de la violence verbale et physique. 2 cas ont été présentés à l'IRD.

3. Premier Pas Pongiste :

- a. C'est le moment d'organiser l'échelon local.
- b. Transmettre les résultats au responsable de district

4. Aides aux clubs :

- a. Pour le tour 1 des Ch'tis poussins, les clubs ont reçu 10 euros par joueur ayant participé.
- b. En fin de saison, les engagements des équipes en championnats poussins/benjamins seront remboursés (pour les équipes ayant participé jusqu'à la fin de saison, sans forfait)
- c. En fin de saison, il vous sera reversé 10 euros par licence féminine compétition, toutes catégories confondues.

5. Projets à l'étude :

- a. Championnat Départemental féminin
- b. Le tennis de table dans les campings
- c. Projet d'un tournoi mixte par équipe.

6. Assemblée Générale du Nord 2026

- a. Priorité au Valenciennois pour nous accueillir, sinon ce sera au Cambrésis, puis à la Vallée de la Lys.

Le point 1, notamment en ce qui concerne le coût des licences a été débattu.

Le coordonnateur réaffirme l'importance de répondre aux sollicitations du Comité du Nord lors de questionnaires qui permettent de prendre officiellement des positions conformes à celles des clubs. C'est ce que Delphine a fait lors de l'AG de la FFTT.

Il apparaît nécessaire d'anticiper le fait que les augmentations prévues pour 2026/2027 soient éventuellement d'actualité en 2027/2028, peut-être en augmentant modérément les tarifs 2026/2027, ce qui permettrait de ne pas trop augmenter en 2027/2028.

En ce qui concerne le point 2, Il a été rappelé l'importance de la présence et de l'action des Responsables des Clubs (Membres du Comité, Cadres techniques, Arbitres, Juges-Arbitres, Capitaines, ...) pour maintenir un esprit respectueux des règles et des personnes, sportif et convivial dès le plus jeune âge et lors de toutes manifestations du club (entraînements, compétitions, réunions, médias...)

Trois clubs ont inscrit des jeunes au « Ch'tis poussins » : CSTT FERRIERE LA GRANDE, TT LANDRECIÉS et CDJ VILLEREAU.

Seuls deux clubs participent au « premier pas pongiste » : le CDJ VILLEREAU et le PPC ANOR.

Un dossier a été établi par une école d'ANOR qui a été retenu pour l'opération 1 table, 1 école.

C'est regrettable qu'il n'y en ait pas davantage car les écoles peuvent fournir un vivier aux clubs.

Des documents pour animer des séances en milieu scolaire sont en ligne sur le site de la FFTT.

Le dossier des individuels de Sambre-Avesnois est reconduit.

En ce qui concerne la coupe du Sambre-Avesnois, les cinq parties seront jouées, la composition de la feuille de rencontre sera « libre » c'est à dire sans ordre défini par le classement des joueurs.

Les documents parviendront rapidement aux clubs, les Juges-arbitres et le coordonnateur les réviseront conformément aux décisions.

Les juges-arbitres seront Régis FENET et Pierre LAGOUCHE.

Question diverse :

Quelques clubs regrettent que la composition des poules de championnat de départementale les oblige à aller jouer dans les districts voisins avec des distances de plus de 50 km tandis que d'autres, moins nombreux, apprécient le fait de ne pas toujours jouer « entre-soi ».

M. Pierre LAGOUCHE leur indique que la remarque a été remontée par plusieurs représentants des districts lors de la dernière réunion du Comité du Nord et que la Commission allait en tenir compte.

La prochaine réunion de district aura lieu à POIX DU NORD, le JEUDI 11 JUIN 2026 à 19h00.

La réunion s'achève par le pot de l'amitié offert par le CP SAINT REMY DU NORD, qu'il en soit remercié.

Le Coordonnateur du District Sambre Avesnois
Dominique RUBENS